

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



N° 47 - Décembre 2013

BIM décembre 2013 - N°47

Couverture : Feu d'artifice du dimanche 7 décembre
Crédit photo : Images et Diffusion - plouay

Directeur de Publication :
M. Jacques Le Nay



Coordination - Rédaction :
Sylvie Péresse

Crédits photos :

Les services de la Commune - Sylvie Péresse -
Le Télégramme - Ouest-France

Traduction et rédaction en breton :
Henri Le Borgne - Mickaël Messina

Conception et réalisation :
Images et Diffusion - 5, rue de Bécherel
Plouay - 09 54 80 59 88

Impression :
Imprimerie du Scorff - Plouay - 02 97 33 34 89

MAIRIE DE PLOUAY

4, Place de la Mairie - 56 240 PLOUAY
Tél. 02 97 33 31 51 - Fax 02 97 33 17 85
E.mail : contact@plouay.fr

SOMMAIRE

EDITORIAL	03
VIE MUNICIPALE	04-05-06-07
ENFANCE - JEUNESSE	08-09
AGENDA 21	10
PATRIMOINE	11
NOUVEAUX COMMERCANTS	12
TRAVAUX VOIRIE - URBANISME	13-14-15-16-17
SOCIAL	18-19
CULTURE	20-21-22-23
EN DIRECT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	24
LANGUE BRETONNE	25
EXPRESSION "Plouay ensemble" et "Plouay pour tous"	26
ETAT-CIVIL	27

Travaux d'élagage ERDF

Campagne d'entretien des lignes haute tension - travaux d'élagage et d'abattage

Des travaux d'élagage, d'abattage et de débroussaillage sont entrepris depuis le 15 novembre et vont durer jusqu'au 28 février aux abords du réseau moyenne tension dit « départ Calan ». Ces travaux sont réalisés par l'entreprise SERPE de Saint-Hilaire des Landes. Afin d'assurer la sécurité des intervenants, certains travaux ne peuvent être réalisés sous tension ; des coupures d'alimentation par secteur vont donc être effectuées. Les clients concernés recevront un courrier les en informant. Pour les arbres plantés sur le domaine privé, l'évacuation des bois de coupe n'est pas réalisée par le prestataire. Les propriétaires ont toutefois la possibilité de nous adresser une demande d'évacuation, auquel cas celle-ci se fera à sa charge. Pour les arbres plantés sur le domaine public, sauf demande contraire, les bois de coupe seront systématiquement évacués par le prestataire.

Dans le cadre des économies d'énergie préconisées par le SDEM, la commune de Plouay a été récompensée avec 34 autres communes du Morbihan pour la valorisation des travaux réalisés du 1^{er} mars 2011 au 28 février 2012. La mise en place de ce dispositif a été conseillée par l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) et c'est la société de service en efficacité énergétique Geo-PLC (structure collective reconnue par l'état) qui a remis un chèque global de 92 410 € au président départemental du SDEM Henri LE BRETON le 6 décembre 2013 au siège du SDEM à Vannes. Pour notre commune la récompense est modique : 371 € mais les petites rivières font les grands fleuves ! Cela nous encourage à poursuivre nos efforts.



Le mot du Maire

Chers plouaysiennes, chers plouaysiens,

2013 a été marquée par l'inauguration de notre nouvelle entrée de centre-ville. Si la durée des travaux a paru longue à tous, si des difficultés ont pu être rencontrées, la concertation permanente avec les riverains a contribué très largement au bon déroulement et à la réussite des opérations. L'aménagement réalisé est aujourd'hui apprécié de tous et répond aux objectifs de sécurité et de qualité environnementale qui lui étaient assignés. Je vous laisse découvrir en pages centrales le dossier consacré à cet aménagement.

Dans un tout autre domaine, l'année 2013 est marquée aussi par la réforme des rythmes scolaires. Plouay avait fait le choix de prendre le temps de la réflexion... et de l'observation... il vaut mieux prendre ce temps en amont plutôt que d'avoir à faire machine arrière. La mise en place de cette réforme des rythmes scolaires est difficile à deux titres : financièrement mais aussi et surtout sur le plan strictement pratique. Cela suppose effectivement des coûts très importants pour la collectivité : l'ouverture de la demi-journée supplémentaire implique de facto l'ouverture de la garderie municipale et de la restauration scolaire sans compter le coût des animations à mettre en place sur les heures de TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Tout cela comptabilisé sur l'ensemble des écoliers de maternelle et de primaire, privé et public, représente une augmentation de charges considérable et eût conduit inéluctablement à une hausse des impôts locaux, hausse à laquelle nous nous opposons. Mais cet aspect financier n'est pas le seul critère, loin s'en faut. Nous avons réuni les enseignants, les responsables des associations, les agents municipaux, les délégués des parents d'élèves et entendu les arguments des uns et des autres. Finalement, le schéma retenu permettra de s'approcher au mieux des rythmes de l'enfant. De fait, les travaux de chronobiologie et de chronopsychologie montrent qu'au cours de la journée, il existe de bons moments (les comportements des enfants sont alors propices aux apprentissages) et de mauvais moments. Les spécialistes démontrent scientifiquement que le début de matinée et l'après-déjeuner sont de mauvais moments, tandis que le milieu et la fin de matinée pour tous les enfants, et la fin de l'après-midi pour les plus âgés de l'école primaire, sont de bons moments. La formule horaire choisie sur notre commune maintient la classe le matin de 9h à 12h, allonge la pause méridienne entre midi et 14 h et propose une fin de journée à 16h15. Quant aux activités, il nous a semblé préférable de ne pas imiter nombre de communes qui créent ces TAP en déplaçant tout simplement les activités culturelles ou sportives déjà menées avant la réforme ce qui, concernant Plouay, entraînerait une détérioration de la qualité de ces interventions. Nos enfants continueront de bénéficier, tous, des animations à la médiathèque, des interventions musicales et autres activités sportives ou culturelles. La réflexion se poursuit pour définir ce qui est à mettre en place sur la pause méridienne allongée où les besoins des enfants sont autres et ces TAP s'enrichiront progressivement.

A Plouay, les enfants ne sont pas oubliés, je vous invite à assister aux représentations de *Joyeux Noël en grève !*, pièce créée en résidence à Plouay, représentations au cours desquelles vous pourrez constater le talent de nos jeunes acteurs.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2014.



Kamaradeu mat doh Ploé,

Bar blé 2013 é ma pet achiùet er labourieu ha digoret en toul-hént neüé ha 'gasa de greiz-kér. Guir é, er labourieu en-des padet pé, diézemanteu zo pet, mès dalhmat zo pet cheleuet doh tud er hartér; nezen é ma paset mat en treu hag er labour zo pet groeit a-féson. Ha berman pe'd é achiù er labourieu, tout en dud zo koutant get péh zo pet saüet : n'es ket danjer ebet kén ha respetet é pet en natur, èl éh oè delé. Hui e hellei lén ba kreiz er bulletin-man un nebeud pajennadeu ar en dra-se. Eit monet ar un dra dishanval-tout berman : bar blé 2013 zo pet kaujet ur bochad ag er chanchemanteu ban deüheu skol. Tud miri Ploé endoè choéjet kemér o amzer eit chonjal... eit guelet penaus é pasa en treu... guèl é kemér amzer ba-rauk, kentoh eit krogein 'barh dohtu ha kaout keu arlerh. Chanch er suhuniadeu skol zo stèrt d'ober; a-gaust de zeu dra : é-kevér en argant, ha surtout é-kevér er féson de lakat en treu ban impli.

De getañ, é koustei bochad kéroh eit er barrez : ma vè ur pen-deüeh ohpen, é vo ret eüé digor er garderi hag er hañtin, ha péiein hoariueu ha sporteu eit en eurieu TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Pe vè kontet rah er vugale zo ba skolieu er ré vihan, ba skolieu en degré ketañ, ba skolieu er miri kenkourz èl bar skolieu kristen, tout en treuse e gousta bochad kéroh, en dra-se zo kauz é vehè pet ret kreskein en eñpoieü parrez, péh ne fauta ket d'omb gober tam a-gren. Mès ohpen eit en diézemanteu argant zo eüé. Tolpet ni'bes er mestreu-skol, en dud zo ba pen en asosiasioneu, labourijan er barrez, tud bugale-skol, ha cheleuet doh péh hè'doè de laret.

Kè'ma fin, péh zo pet choéjet e zigoéhei mat doh buhé er vugale. Revét en dud en-des studiet mat buhé er vugale, é vè bamdé momandeu mat ha ré fal eit déskein bar skol. En dud abil-se e ziskoa penaus pen-ketañ er mitin ha pen-ketañ en anderù zo momandeu fal ; kreiz ha fin er mitin zo mat eit rah er vugale ; ha fin en anderù zo mat eit er vugale gouhañ zo bar skol degré ketañ. Chetu en eurieu zo pet choéjet ba hon parrez : skol de vitin adal 9 eur bedég kreisté, pred ha dichuih étré kreisté ha 2 eur, ha nezen skol endro étré 2 eur ha 4 eur ha kard.

Ni'bes kaüet guèl pas gober èl bochad parrezieu 'ral, ha ne hrant ket meit chanch er momandeu de hoari ha de zeverral. Ma vehè groeit èl-se ba Ploé, ne hellehè ket en treu bout kenkourz èl ba-rauk kén.

Hon bugale-ni e hellei derhiel de vonet de di er livreu, de zéskiñ soñnein ha kañnein ha d'ober sporteu pé treu 'ral èl ba-rauk.

Ni e zalha de chonjal, eit choéj petra e vo kanniet gober étré kreisté ha 2 eur – bar hourz-se, er vugale e vè é klah gober treu 'ral. En TAP-se e vo guelleit a-dammigeu.

Ba Ploé, ne vè ket ankoéheit er vugale : m'ho péda de zonet de uelet Joyeux Noël en grève !, ur péh-hoari ha zo pet skriüet ba Ploé, ha mod-se, hui e hellei guelet labour vat hon akteurian iaouank.

Me e souéta d'oh tout ur bléah mat, ihed ha prospérité épad er blé 2014.

Vie municipale

Les élections 2014

L'année 2014 comptant des échéances électorales, voici un rappel des démarches à prévoir si vous n'êtes pas inscrit sur nos listes électorales.



CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :

1 - Avoir la qualité d'électeur

- . être de nationalité française
- . avoir atteint l'âge de 18 ans (*la condition d'âge s'apprécie au jour du scrutin*)
- . jouir de ses droits civils et politiques

2 - Avoir une attache avec la commune

- . soit un domicile
- . soit une résidence effective et continue de 6 mois au moins dans la commune
- . soit la qualité de contribuable par une inscription au rôle des contributions directes communales : taxe d'habitation - taxe foncière - cotisation foncière des entreprises

MODALITES D'INSCRIPTION :

Les demandes d'inscription sont recevables durant toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable inclus du mois de décembre (permanence le 31 décembre de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00). L'inscription est effective au 1^{er} mars de l'année qui suit l'inscription. L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant leurs 18 ans.

CALENDRIER ÉLECTORAL 2014

Municipales et communautaires	1 ^{er} tour : dimanche 23 mars
	2 ^{ème} tour : dimanche 30 mars
Européennes	dimanche 25 mai

1 - Inscription en mairie

L'intéressé doit se présenter à la Mairie muni d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire avec justificatif de nationalité) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe)

2 - Inscription en ligne

Vous pouvez aussi vous inscrire par Internet à l'adresse suivante : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>.

Cette démarche est simple, rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.servic-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « inscription sur les listes électorales » puis se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées (copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)

Rappel : le jour de l'élection, n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité (sans celle-ci vous ne pouvez accéder au bureau de vote).

Une nouveauté : la désignation au suffrage universel des conseillers communautaires

ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX	Population de la commune de Plouay	Nombre de conseillers municipaux à élire
	Comprise entre 5 000 et 9 999 habitants	29
ELECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES	Nombre de sièges attribués à la commune de Plouay	Nombre de conseillers municipaux à élire
	1	1 titulaire 1 suppléant

Arrêté préfectoral du 1/10/2013 fixant la répartition des sièges de l'organe délibérant de la nouvelle agglomération issue de la fusion de la Communauté d'agglomération du Pays de Lorient et de la Communauté de Communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet

Les 23 et 30 mars 2014, auront lieu les prochaines élections municipales. Jusqu'à présent, les conseillers communautaires étaient élus par et parmi les conseillers municipaux. Pour la première fois, les citoyens des communes de plus de 1 000 habitants voteront au suffrage universel direct pour leurs conseillers communautaires en même temps que pour leurs conseillers municipaux (par un système dit de fléchage).

- Deux listes figureront sur le bulletin de vote
- Plouay dispose d'un siège au conseil communautaire.

En-dessous de 5 sièges, un nom supplémentaire doit apparaître. Deux candidats doivent donc figurer sur la liste (1 titulaire et 1 suppléant)

- Ces listes respecteront la parité de façon alternative (homme / Femme ou inversement)

A QUOI RESSEMBLERONT LES BULLETINS DE VOTE ?

TITRE DE LA LISTE	
Liste des candidats au Conseil Municipal	Liste des candidats au Conseil Communautaire
les 29 noms	1 titulaire 1 suppléant

Attention : dans le cadre du scrutin de liste, les bulletins de vote ne devront comporter ni adjonction ni suppression de noms sous peine de nullité.

www.Plouay.fr : un site internet pour la ville de Plouay



Depuis cinq ans, Plouay dispose d'un espace dédié sur le site de la Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet.

Cette communauté disparaissant dans le cadre de la fusion avec Lorient agglomération, nous avons décidé d'anticiper et travaillons depuis six mois déjà à la mise en ligne d'un site internet spécifique pour la commune de Plouay. C'est l'agence Seeweb, basée à Vannes, qui a été retenue après consultation.

Les concepteurs ont travaillé sur une maquette que nous avons voulue moderne et capable de témoigner du dynamisme local. Ce site est un outil d'information et vous y trouverez quantité d'informations sur votre commune mais c'est aussi un outil destiné à vous simplifier la vie : certaines démarches administratives y sont en effet possibles.

Ce site internet répond aussi aux préoccupations de l'agenda 21 puisque par le réseau intranet qui lui est associé, les services de la mairie disposent désormais d'une plate-forme de travail qui limitera les impressions de documents : les compte-rendus de réunion et divers documents soumis à leur réflexion seront ainsi mis à disposition des élus et des agents.

La mise en ligne est prévue fin décembre, rendez-vous sur plouay.fr !

LA MAIRIE
Le conseil municipal
Le conseil municipal des enfants
Les services municipaux
Le budget
Procès verbaux des conseils
Marchés publics

PRATIQUE
Horaires mairie
Démarches en ligne
Annuaire des services
Stationnement
Transports
Collecte des déchets
Elections
Prévention incendie
Cimetière

RUBRIQUE PLOUAY = PRÉSENTATION DE LA COMMUNE
Géolocalisation - Histoire
Patrimoine - Tourisme
Plouay et le vélo

PLOUAY AU QUOTIDIEN = LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES SUR LES SERVICES, LES STRUCTURES
Enfance / Jeunesse
Social - Culture
Aménagement / cadre de vie
Economie - Sport et loisirs
Citoyenneté

A l'heure où nous rédigeons cette présentation, la page d'accueil n'est pas tout à fait achevée. Les photos, qui sont ici des clichés types, seront bien sûr actualisées et en cohérence avec les informations qui seront à l'honneur pour l'ouverture du site.

The screenshot shows a website header with navigation tabs: 01 Plouay, 02 Agenda, 03 Actualités, 04 La mairie, 05 Plouay au quotidien, 06 Pratique. Below the header is a main content area with a featured article titled 'Les lutins de Noël' and a sidebar with 'A la une à Plouay' and 'Agenda'. The footer contains a navigation menu and a search bar.

Vie municipale

Cérémonie du 11 novembre

En ce 11 novembre, nous avons commémoré l'armistice du 11 novembre 1918 qui mettait fin aux quatre années du conflit le plus meurtrier qu'avait jamais connu le monde jusque-là.

Cette commémoration a été, comme à l'accoutumée dans notre ville, marquée par la présence de la jeunesse : présence dans l'assemblée via le conseil municipal des enfants qui participe activement à la cérémonie, présence via le discours de Kader Arif, ministre délégué auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants. En effet, dans ce discours a été rappelé comment la jeunesse de 1940 a utilisé cette date pour marquer son opposition à l'occupation allemande en défilant place de l'étoile malgré l'interdiction des commémorations. Ce discours a évoqué aussi la nécessité de « placer la transmission à la jeunesse au centre des commémorations du centenaire » à venir. Dans son propre discours, Jacques Le Nay, maire, a notamment rendu hommage à deux anciens combattants tout juste décédés : François Cravic, membre de l'UFAC et Constant Hillion, conseiller municipal de 1965 à 1977, président de l'ANACR depuis 2005.



Lors du rassemblement des participants à la mairie, les enfants du Conseil municipal ont, selon la tradition locale, entonné La Madelon avec les anciens combattants.



Le Foyer « Kreiz er Prat », rue du Manez, devient la « Clé des Champs »

Le FAM, Foyer d'Aide Médicalisée, ouvert en 2006, héberge 32 adultes dépendants, principalement autistes ou atteints de troubles envahissants du comportement. Le foyer géré jusqu'à fin 2012 par l'hôpital Charcot et l'AIPSH (Association d'Insertion Professionnelle et Sociale des Handicapés) est aujourd'hui sous la responsabilité de la Mutualité Française.



Les résidents sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire de 33 professionnels dirigée depuis janvier par Christine Blin. La prise en charge repose sur une approche psychopédagogique, avec un projet éducatif individuel tenant compte des capacités de chacun.

Inadaptée aux pathologies, la structure a fait l'objet de travaux d'adaptation afin d'améliorer les conditions de vie des résidents et de permettre aux agents de travailler dans une plus grande sérénité. Les résidents ont aussi l'occasion de s'ouvrir sur l'extérieur : ils se rendent régulièrement à la médiathèque municipale et, depuis peu, chaque lundi, quelques uns ont le plaisir d'être accueillis par l'Association de la pétanque de Plouay.

Sacs jaunes



La Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet disparaissant, il vous faudra désormais vous présenter à l'accueil de la mairie pour retirer les sacs jaunes pour la collecte du tri sélectif.



Aménagements et travaux sur les infrastructures sportives

Halte aux incivilités !



Les incivilités sont récurrentes sur le territoire de la commune et notamment sur les sites des sports et loisirs.

Ces derniers temps, il a été constaté des dégradations importantes à la Maison des Associations : toilettes publiques cassées, excréments dans l'abri pétanque, plaques de réseaux enlevées et récupérées dans les poubelles. Au complexe sportif, on trouve beaucoup de verre cassé y compris sur les terrains de football, ce qui représente un réel danger pour les joueurs, des tags souillent les murs des vestiaires...

Toutes ces incivilités ont un coût énorme pour la collectivité (de l'ordre de 30 000 € par an) et par ricochet pour les administrés. Tout ceci devient lassant. Les portillons du stade restent ouverts pour permettre aux promeneurs, principalement de paisibles retraités, de relier le domaine de Manehouarn en toute sécurité. La question se pose : faut-il priver de liberté 99,9 % de la population en bouclant tous les accès ?

N'hésitez pas à nous part de vos suggestions à ce sujet (sur papier à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie)

Kezako ?

Les promeneurs, et ils sont nombreux dans le domaine de Manehouarn, n'ont pas manqué de remarquer l'enclos grillagé situé au bord de l'allée qui relie le vélodrome aux aires de jeux.

Qu'abrite-t-il ?

Il s'agit tout simplement d'une station météorologique. Les données recueillies par celle-ci sont directement transmises au centre de Météo à Rennes toutes les trente minutes.

Ce centre les diffuse alors via ses cartes d'observations accessibles en permanence sur internet. D'autres relevés sont effectués par Guy Robic, « Monsieur Météo » sur notre commune. Toutes ces données sont également archivées pour la réalisation des bilans climatiques annuels ou décennaux.



Malgré tout, la municipalité poursuit sa politique d'amélioration permanente des infrastructures mises à disposition des plouaysiens et des associations.

• Eclairage du terrain de football de Manehouarn et de la piste d'évolution :

Afin de satisfaire les besoins des associations pour leurs entraînements, dont le Football Club de Plouay (FCP), mais aussi le Triathlon, et Endurance Loisir, il a été décidé à l'unanimité des utilisateurs, en concertation avec l'Office des Sports, d'installer un éclairage sur le terrain de Manehouarn (pour les initiés, le terrain A) où se déroulent les matchs des équipes réserves ou des jeunes, et la piste d'évolution. Deux mâts de 18 m de hauteur équipés de 8 projecteurs ont été installés. Pour ce faire, la commune a signé une convention avec le Syndicat Départemental des Energies du Morbihan, SDEM, et les travaux ont été réalisés en novembre 2013 par l'entreprise Bouygues Energies & Services (ex ETDE).

Le coût de l'opération s'élève à 28 851 € TTC dont 22 500 € à charge de la commune.

• Abri covoiturage au parking du vélodrome :

A la suite de l'agrandissement du parking du vélodrome l'an dernier, les Services Techniques ont construit un abri d'environ 20 m² à l'entrée du terrain d'honneur et du vélodrome. Cet abri doit permettre aux jeunes sportifs d'attendre en toute sécurité, à l'abri des dangers des manœuvres et de la circulation automobile sur le parking tout en s'abritant des intempéries.

Cet abri sera sans doute utile aussi aux organisateurs de concours de pétanque.

Ces travaux ont eu un coût de 2 181 € HT



• Nouvelle billetterie rue Brizeux :

La billetterie en place depuis des années avait fait son temps, elle a été remplacée pour un coût de 2059 € TTC





Le Multi-accueil Pomme d'api

L'ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

L'équipe de la crèche a souhaité pouvoir répondre favorablement à la demande de familles dont les enfants sont porteurs de handicap.



Parce que ces familles ont, plus encore que les autres, besoin de structures susceptibles de faciliter leur organisation quotidienne, des démarches ont été entreprises conjointement par la directrice Linda Bazelaire, et Hélène Miotès, maire-adjointe à la petite enfance. La municipalité a ainsi décidé de mettre en place les mesures nécessaires à l'accueil de ces enfants dans les meilleures conditions : l'achat de matériel complémentaire et le recrutement d'un agent supplémentaire le permettent maintenant avec le soutien financier du Conseil Général et de la CAF.

LE PARTAGE ET L'ÉCHANGE AVEC LES FAMILLES



À l'écoute des familles, l'équipe du multiaccueil a organisé des rencontres festives ; celles-ci permettent aux uns et aux autres de se connaître et de faire de Pom' d'Api un lieu de convivialité.



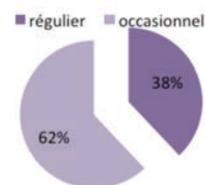
Un barbecue familial en juillet et un goûter crêpes en octobre

LE MULTIACCUEIL EN CHIFFRES

Pomme d'Api, c'est 86 enfants accueillis sur l'année 2013.

100 % des familles se disent satisfaites
69 % sont très satisfaites.

Fréquentation



Pomme de Reinette

Relais Assistantes Maternelles (RAM) et Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

● VISITE DU PARC ANIMALIER DAME NATURE A MESLAN le vendredi 14 juin

Une sortie marquant la fin de l'année scolaire a été proposée le Vendredi 14 Juin aux assistantes maternelles et aux enfants fréquentant le Relais Assistantes Maternelles. Seize assistantes maternelles, un parent et trente-trois enfants y ont participé.



● ANIMATION EVEIL MUSICAL DANS LE CADRE DE LA FETE DE LA MUSIQUE le mardi 2 juillet



Le Relais Assistantes Maternelles a reçu le Mardi 2 Juillet, Isabelle Canova-Selosse et Nathalie Ouptier, deux intervenantes de l'école de musique de la Communauté de Communes de la région de Plouay, pour une animation de fin d'année avec les enfants de la crèche Pomme d'Api. Les petits ont partagé ensemble un moment convivial fort apprécié de tous.

● VISITE DE LA FERME PÉDAGOGIQUE DE KERPORHO A PLUVIGNER le mardi 17 septembre

En ce début d'année scolaire, les assistantes maternelles se sont retrouvées pour une visite de la ferme pédagogique de Kerporho à Pluvigner. 8 assistantes maternelles accompagnées de dix-huit enfants étaient présentes à cette sortie. Différents animaux (moutons, poules, lapins, cochons d'inde...) ont été proposés aux enfants sur leurs genoux, dans les bras pour les caresser, les porter, les nourrir... Cet atelier contact très adapté aux jeunes enfants, a remporté un franc succès ...





journée aventure course d'orientation

Cet été un programme copieux et varié a été proposé aux jeunes de 11 à 17 ans : surf, moto-cross, équitation, foot en salle, randonnée, acrobancane mais aussi nuit des étoiles, atelier cuisine ou

bracelets brésiliens, atelier bricolage de trois jours pour fabriquer son Push car (principe des boîtes à savons). Deux séjours ont également été proposés. Le premier avait pour destination la presqu'île de Rhuys, à Penvins du 8 au 12 juillet : les jeunes y ont alterné activités nautiques et visites. Le second, du 22 au 26 juillet, a permis aux jeunes de découvrir en mode itinérant Roscoff, l'île de Batz, Morlaix, Carhaix, Glomel et Guerlédan par les voies vertes le long du canal de Nantes.

A la Toussaint, un autre programme a été concocté par les animateurs, programme qui a remporté un vif succès. En

effet, 200 participants, soit 50 jeunes différents, ont été séduits par le foot en salle, le BMX, la sortie cinéma, le jeu de stratégie en forêt, la sortie bowling, les loisirs créatifs, l'équitation, les jeux du monde, la piscine, le tournoi de jeu vidéo Fifa13. La nouveauté, une journée de R'Game ball a attiré 25 jeunes qui ont eu à installer leur terrain de jeu au gymnase, à aménager l'espace de jeux à partir de structures gonflables.



Les jeunes sont responsabilisés par l'équipe d'animation. De fait, ils ont eux-mêmes rénové l'intérieur de l'Espace jeunes, les peintures intérieures étant défraîchies par les ans.

Contact : 02 97 33 32 53 ou espace-jeunes-plouay@wanadoo.fr

Rentrée scolaire

La rentrée s'est bien déroulée dans les écoles de la commune. Les mois de juillet et août ont été mis à profit pour réaliser des travaux d'envergure dans les écoles.

Cette année, l'école maternelle Arc-en-Ciel a vu tous ses couloirs repeints et la rénovation complète des sanitaires. Ces travaux représentent un investissement de 19 360 €.

De son côté, l'école primaire de Manehouarn a vu la réalisation de travaux très attendus pour améliorer le confort thermique du bâtiment : le toit terrasse a été entièrement isolé. Le confort des enfants et des enseignants s'en trouve nettement amélioré tout comme la facture énergétique. L'équipement informatique de l'école a été renouvelé.



TRAVAUX ECOLES	Coûts		Aides		
	Montant TTC	Montant HT	Etat	CG56	Total
ECOLE MATERNELLE					
WC (sanitaires + carrelage)	10 173 €	8 506 €			
Mobilier cantine	12 073 €	10 094 €			
ECOLE PRIMAIRE					
Toiture terrasse	294 603 €	246 324 €	81 287 €	49 265 €	130 552 €
Matériel informatique	10 217 €	8 543 €			



Commission Loisirs-culture : cette équipe, encadrée par Annick Guillet et Sylvie Péresse, conseillères municipales, a choisi d'organiser un concours de dessin. L'idée est venue aux enfants suite à leur visite de l'exposition Plouay d'hier et d'aujourd'hui organisée par le Comité Histoire et Patrimoine. Les jeunes de la commission ont sélectionné quelques clichés montrant le bourg autrefois, ont repris des photos des mêmes lieux aujourd'hui et ont proposé aux plouaysiens de dessiner ou peindre le même lieu tel qu'ils l'imaginent dans le futur. Ces dessins seront exposés lors de la cérémonie des vœux du maire.



Océane et Alan conseillent Gaël et Maelig à la sortie du collège.

Conseil municipal des enfants

Nos jeunes élus sont au travail et les commissions se réunissent régulièrement.

Commission prévention sécurité : les enfants, accompagnés par Martine Mahieux, maire-adjointe à la jeunesse, ont distribué des housses couvre-sac-à-dos et des brassards fluo aux écoliers et aux collégiens qui font les trajets domicile-école à vélo. Le but des jeunes conseillers est de sensibiliser leurs camarades à leur propre sécurité, surtout en cette période automnale où les trajets du matin se font souvent « entre chien et loups ». Les enfants doivent apprendre à se rendre visibles.

Agenda 21

Nettoyage de ruisseau

A l'initiative de l'atelier Eau et Energie, animé par Hélène Miotès et Bernard Le Gleut, une nouvelle matinée « Nettoyage de ruisseau » a été organisée le samedi 26 octobre.

Elus, bénévoles des Amis de la rivière ou résidants, dix personnes se sont associées pour remonter le ruisseau de Saint-Sauveur depuis la Grotte jusqu'à la limite de la commune à Pont an Daul. Le but de ces opérations est de ramasser tous les déchets qui souillent les cours d'eau et leurs abords. Une fois encore la collecte, un demi mètre cube, s'est révélée variée : « sacs plastiques, balise de chantier, plaques de polystyrène, deux vélos, des bouteilles, canettes (vides ou pleines), bocaux... » forment un triste inventaire.



Les trottoirs pour trotter ? Mieux vaut oublier l'étymologie... et regarder où on met les pieds !

L'atelier Impact attire une nouvelle fois l'attention sur le manque de civisme. Les pollutions que nous pouvons subir au quotidien sont nombreuses mais il en est qui sont faciles à éradiquer !

Pour preuve, cette déjection canine (de taille !) qui, outre les désagréments esthétiques, peut représenter un danger : la quantité de matière déposée peut faire glisser un passant ! Pensez aux roues des poussettes ou des fauteuils roulants... Les espaces publics et espaces verts de la commune sont quotidiennement utilisés par certains pour la sortie « hygiénique » des chiens : les passants et les agents municipaux chargés de l'entretien des espaces et de leur fleurissement méritent plus de respect !



La commission « cadre de vie » du Conseil municipal des enfants a été sur cette problématique à laquelle les plus jeunes sont très sensibles. Ils ont réalisé des pochoirs et peint un peu partout dans le centre ce message très clair jouant sur la paronymie entre trottoir et Crottoir... il est vrai que certains trottoirs de notre commune relèvent plus de la seconde appellation !

Autre encombrant fréquent : les véhicules mal garés !



Les potelets ont fleuri sur nos trottoirs parce qu'ils sont les seuls moyens de venir à bout du stationnement sauvage... il n'y en a visiblement pas assez ! Là encore, n'oublions pas que si un piéton peut encore souvent se glisser entre les habitations et le véhicule, c'est impossible à une poussette ou un fauteuil roulant.

Aires de covoiturage

Les aires de Manerio (à proximité de l'axe Lorient/ Gourin avec des dessertes transports scolaires) et de Kerfetan (sur l'entrée Sud d'agglomération, d'une capacité de 14 places dont PMR (Personne à Mobilité Réduite) permettant la liaison avec les transports par car) sont désormais référencées sur le site de covoiturage du Conseil général.



Contre l'emploi abusif des herbicides : le paillage

La commune de Plouay, signataire de la Charte d'entretien des espaces communaux, a réduit considérablement (de 93.5 %) sa consommation de produits desherbants en quinze ans passant à 4kg de matière active par an (pour une moyenne de 31kg sur 14 communes référencées dans le bassin du Scorff). Cet engagement a fait considérablement évoluer les pratiques notamment celles concernant les plantations dans les espaces verts qui se sont dans le même temps multipliés. Des solutions existent effectivement en amont, les dernières rénovations des espaces verts dans notre centre ville en témoignent.

Le meilleur désherbant, c'est celui qu'on n'utilise pas !

- Le paillage ou la plantation sur bâche :**
- limite la pousse des plantes spontanées
 - enrichit la terre
 - stimule les plantes
 - réduit les besoins en eau



Sur mes parterres, j'utilise :
bâche, tonte de pelouse sèche, tiges et tailles broyées, feuilles, copeaux de bois, cosses de céréales

Patrimoine



Saint-Michel terrassant le dragon a vraisemblablement été réalisé entre 1860 et 1880 par un sculpteur de la Marine officiant à l'arsenal de Lorient. C'est une statue en bois de hêtre et la restauration lui a permis de retrouver sa polychromie d'origine.

Réception de la statue de Saint-Michel terrassant le dragon

Rénovée par Art Nuclear à Grenoble, la statue de Saint-Michel a retrouvé sa place dans la chapelle Notre-Dame-de-Sion.

Une réception a été organisée pour l'occasion, réunissant tous les partenaires locaux impliqués : les pompiers qui sont à l'origine de la rénovation de la chapelle il y a vingt-cinq ans, la municipalité en la personne de Jacques Le Nay, maire, Gwenn Le Nay, conseiller délégué au patrimoine tandis que le Conseil général était représenté par le conseiller général Jean-Rémy Kervarrec. Tous ceux qui ont œuvré à la restauration de Saint-Michel étaient aussi présents et ont expliqué leur rôle, à commencer par Diego Mens, conservateur du patrimoine du Conseil Général du Morbihan, qui avait repéré la statue lors d'une tournée d'inventaire en 2006.



Une étude avait alors été commandée à Art Cane, start-up créée à Vannes par Caroline Leynia de la Jarrige, spécialiste des investigations scientifiques sur les objets d'art. La commune a ensuite déposé un dossier dans le cadre du concours « Sauvez le patrimoine de votre commune » organisé par le CEA, Commissariat à l'Energie Atomique, Art Nucléar, groupement d'intérêt public et l'AMF, Association des Maires de France. Lauréate de ce concours en 2011, la commune a bénéficié d'une prise en charge totale des travaux de restauration (soit 60 000 €).

Francis Bertrand, directeur d'Art-Nucléar, et Elodie Beaubier, restauratrice, ont ensuite donné une conférence.

L'un a exposé les missions d'Art-Nucléar tandis que l'autre a raconté dans le détail la restauration de la statue plouaysienne : traitement xylophage, radiographie, scanner, dégagement des peintures blanches qui masquaient la polychromie, consolidation des lacunes de bois, en particulier sur le visage de Saint-Michel. Seules ces zones comblées ont été repeintes, la peinture originale quant à elle n'ayant pas été retouchée.



LES NOUVEAUX COMMERÇANTS

PLOUAY MOTOCULTURE

Une nouvelle enseigne au service de la motoculture



Guénael Tanguy
Route de Lorient, Kerfontaine
56 240 Plouay
Tél. 02 97 51 32 81

ALG TECHNIQUE

*Antennes, télévision, alarmes
Electroménager, video surveillance*



Alain Le Goff
8, rue du Général-de-Gaulle
56 240 Plouay
Tél. 02 97 84 64 31

IMAGES ET DIFFUSION

*Studio photo, réalisation film vidéo
Agence de communication
Edition et impression, photo minute*



Lionel Le Gourrièrec
5, rue de Bécherel - la maison rouge
56 240 Plouay
Tél. 09 54 80 59 88 ou 06 75 03 47 51
Mail : contact@images-diffusion.fr

ATOUT-TECK

*Mesuisier ébéniste - agencier
marine de plaisance - aménagements
int./ext. - mobilier sur mesure*



Bruno Maès
Zone d'activités de Restavy
56 240 Plouay
Tél. 06 69 51 81 61

ZMPR

*Mécanique de précision - réparation
tourneur fraiseur - Fabrication de
pièces*



Cédric Zanetti
Zone d'activités de Restavy
56 240 Plouay
Tél. 06.85.74.03.94 ou 02.97.02.79.15
Mail : zmpr-ced@orange.fr

COIFFURE LE NAMOURIC

*Maryse Berger - Marie Laure Saunnet
et Clément Le Morvan créent une
SARL et prennent la relève*



Clément, Maryse et Marie Laure
Place de la Mairie
56 240 Plouay
Tél. 02 97 33 35 61
www.coiffurelenamouric.com

DARCHE CAROLINE

*Artiste peintre, fresques, décors
muraux, relooking mobilier*



Caroline Darche
Tél. 06 13 49 97 52
Mail : carolinedarche@hotmail.fr

VIDNGO

*Conception vidéos de
communication / réseau
d'information locale*



Maison des entreprises
Zone d'activités de Restavy
56 240 Plouay
Tél. 09 50 35 48 49

Travaux - Voirie



Inauguration de l'entrée sud du centre-ville

Après deux ans de travaux, la nouvelle entrée du bourg de Plouay a été inaugurée le 14 septembre dernier en présence de M. Savy, préfet, de M. Treffel, sous-préfet, de M. Noguès, député et de M. Kervarrec, conseiller général. Le ruban a été coupé sur la nouvelle aire de covoiturage de Kerfetan et les invités se sont ensuite rendus à pied, empruntant d'abord le cheminement piéton assurant une liaison douce, jusqu'au haut de la rue de l'Alvat où était organisée la réception.

Jacques Le Nay, maire, a alors salué le travail réalisé, notamment par Rolland Guillemot maire-adjoint à l'urbanisme et par Jean-Luc Le Gourriérec, responsable des services techniques. En effet, par leur présence permanente, ceux-ci ont assuré un suivi rapproché du chantier et une écoute constante des riverains. L'écoute est bien le maître-mot qui préside à tous ces grands chantiers : de nombreuses réunions de quartier ont, en amont, permis d'associer les riverains à la réflexion et à chaque difficulté rencontrée, les adaptations ont été possibles quand celles-ci ne portaient pas atteinte à l'intérêt général.

Il faut rappeler que le premier objectif de ce grand chantier n'était pas l'aménagement esthétique réalisé en surface même si aujourd'hui c'est ce qui

est le plus visible. Effectivement, la première motivation de ces travaux était bien la rénovation complète des réseaux sous-terrain fortement dégradés : nombre de canalisations n'étaient plus en état. Tous les réseaux, eau potable, gaz, électricité, téléphone ont été refaits, le passage de la fibre optique a été préparé.

Pour les aménagements en surface, la prise en compte du développement durable et de la sécurité des riverains a été un objectif omniprésent comme en témoignent les quatre pages à suivre qui reprennent pas à pas les différents éléments mis en place sur ce vaste secteur qui va de Kerfetan à la rue des camélias en passant par la rue de l'Alvat et la rue de la libération.



Le carrefour de La Poste avant et après travaux.

Urbanisme

Une nouvelle entrée pensée pour la sécurité

Un rond point pour fluidifier la circulation au carrefour de la Poste. à condition de savoir l'aborder...

• **Priorité à gauche !** Les véhicules déjà engagés sur le giratoire sont prioritaires.



• **Je m'engage !** Si je sors du giratoire à droite ou en face par rapport à mon point d'entrée, je reste sur la file de droite. Si je dépasse l'axe médian, central du giratoire, je me rapproche du terre-plein central.

• J'utilise mes **clignotants** pour signaler mes intentions :



1^{ère} sortie :
Clignotant à droite en entrant.



Sortie en face :
Clignotant à droite aussitôt passée la 1^{ère} sortie



Sortie après l'axe médian :
Clignotant à gauche en entrant sur le giratoire puis à droite sitôt passée la sortie précédente.

De nouvelles règles de priorité pour empêcher la vitesse :

après des essais pour opter pour la meilleure solution, le choix s'est porté sur une priorité aux véhicules descendant de Kervivinen, dans les deux sens de circulation.

Attention : la voie cyclable change de côté :

A cause de conduite de gaz sous le trottoir côté Kervivinen, il n'a pas été possible de maintenir la voie cyclable de ce côté. Un damier vert signale le point de traversée des cycles qui sont prioritaires sur celle-ci.

Des plateaux ralentisseurs pour casser la vitesse et assurer la sécurité des riverains.

Une liaison douce entre Kerfetan et le centre

protégée par une double lice de bois : piétons et cycles y sont à l'abri de la circulation automobile.

Une aire de covoiturage à Kerfetan : intégrée dans les aménagements de l'entrée sud et voulue par la municipalité, bien que relevant de la compétence du département, une nouvelle aire de covoiturage a été créée à Kerfetan. Celle-ci dispose de 14 places permettant le covoiturage et rencontre un succès croissant. Elle permet en outre la liaison avec les transports en commun et les cars y disposent désormais d'un arrêt sécurisé en dehors des voies de circulation de la départementale.



Une nouvelle entrée pensée pour un cadre de vie agréable



Des zones de stationnement le long de la voirie alternent avec des bandes plantées.



Un escalier de jonction avec Kernivinen pour permettre de descendre à pied depuis le lotissement. Un cheminement équivalent sera implanté en face pour faciliter la circulation des piétons depuis Lann Justicekerspern jusque la rue de la Chaumière.



Un parking minute à La Poste : vous vous gardez, déposez votre courrier dans la boîte et libérez la place ...



Un panneau d'informations municipale et associative consacré à l'information continue et en direct sur la vie communale. Chaque association a reçu un courrier type à adresser à la mairie pour demander la diffusion de ses événements.



Une placette Saint-Sauveur aménagée pour une nouvelle zone de stationnement.



Des zones de pavés engazonnées pour permettre l'infiltration naturelle des eaux de pluie.



Un cheminement piéton entre Pont-Simon / Kerandor et la rue de la Libération. En prévision de l'aménagement de la future voie verte reliant Kernivinen au centre via Pont-Simon et Bécherel, des travaux ont été réalisés pour redonner au ruisseau son lit initial et aménager les abords de l'aqueduc.

Travaux - Voirie

Voirie rurale

Comme chaque année, l'enrobage a été réalisé à l'automne et celui-ci voit l'aboutissement du programme pluriannuel : les liaisons traversières sont terminées.

Ce dernier secteur relie les lieux-dits de Kerfetan, Kerguëno, Kergono, Kerbaloff-Le-Bourg et Bois-de-Saint-Erven. La liaison entre Kerandor et Pont-Simon a également été traitée ainsi qu'un tronçon à Kerpont soit près de 4 km au total. Les travaux de préparation et de finition ont été assurés par les services techniques, l'enrobé (1630 tonnes) fourni par l'entreprise locale de Kermignan a été déposé par la société Eurovia de Kervignac. Le coût de l'opération s'élève à 113 000 € TTC et, entrant dans le programme départemental de réfection de voiries, celui-ci a été subventionné par le Conseil Général (à hauteur de 12 250 €).



Il aura fallu pas moins de 12 ans pour mener à bien ce programme de rénovation des voiries rurales sur l'ensemble de la commune. Si le procédé choisi est plus coûteux qu'un simple goudronnage, la dépense d'investissement réalisée sur ce programme a déjà permis de réduire les dépenses de fonctionnement liées aux interventions constantes des services techniques pour boucher les trous. La zone de roulement ainsi enrobée est beaucoup plus résistante. Elle est aussi plus roulante et nous invitons les automobilistes à la vigilance : chacun doit adapter sa vitesse à la configuration des lieux pour rester maître de son véhicule. Rappelons que les accidents ont lieu majoritairement « en rase campagne » (autour de 70% des accidents chaque année).

Optimisation des espaces pour les services techniques



Finis les allers-retours : tout le matériel est à portée de main.

Un nouveau hangar a été construit aux services techniques afin d'optimiser les espaces de stockage. De fait, celui-ci est désormais possible en totalité dans l'enceinte des services techniques ce qui permet de limiter les déplacements des agents. Cette solution a permis aussi de libérer des espaces de rangement dans les bâtiments communaux de Rostervel au profit d'associations locales.

Optimisation de la gestion des eaux pluviales dans le centre-ville

La construction de ce hangar a permis l'installation de récupérateurs d'eau pluviale d'une contenance de 10m³. Cette eau est utilisée pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des pavés en centre-ville (celui-ci se fait uniquement par de l'eau sous pression, aucun produit lavant n'est employé). Ce dispositif de récupération des eaux vient en complément du forage utilisé par les services techniques : ceux-ci n'opèrent aucun prélèvement sur le réseau. Un bassin de rétention de 100 m³ a par ailleurs été creusé pour réguler les écoulements d'eau de pluie et limiter ceux-ci en aval sur les points bas du bourg, en particulier Bécherel à hauteur du carrefour de la salle des fêtes. Un puits perdu complète ce dispositif : quand le bassin est plein, l'eau en surplus s'écoule dans ce puits. Les nouveaux aménagements en cours sur la rue de la Libération, en prolongement des travaux réalisés dans cette rue dans le cadre de la rénovation de l'entrée sud de la ville, permettent eux aussi d'apporter une solution aux problèmes d'écoulement des eaux. En effet, jusqu'à présent les eaux pluviales des rues de la Forge, de la rue de l'Alvat et du tronçon entre la rue Paul Ihuel et la rue de l'Alvat se déversaient dans le ruisseau de Bécherel mais à contre-courant. Ce conflit de courants provoquait une retenue d'eau et des débordements en cas de précipitations importantes. Les ouvrages (en particulier l'aqueduc datant de la construction de la ligne du petit train) ont été rénovés, le ruisseau (busé lors de la construction de la première station d'épuration au sortir de la 2^{de} Guerre Mondiale) a retrouvé son lit naturel ce qui supprime le point de conflit et permet un écoulement régulier et gravitaire des eaux.



A l'étude : une étude est actuellement menée sur l'extension du réseau d'eaux pluviales rue des aubépines (secteur de Kespern) et rue des ajoncs (secteur de Longuemarre).



Patronage

Devenu dangereux, le patronage a été démoli. Si la municipalité a un temps envisagé une rénovation de ce bâtiment, ce projet n'a pu être mené à terme tant les contraintes ont paru inconciliables avec la vocation d'une infrastructure culturelle d'aujourd'hui.

De fait, ce bâtiment était complètement enclavé dans un quartier habité où l'aménagement de zones de stationnement supplémentaires était impossible. Il était difficile dans cette situation de prévoir de redonner au Patronage sa vocation culturelle d'antan. Les habitations riveraines ont gagné en visibilité et en lumière et les habitants de ce secteur bénéficient d'un parking supplémentaire fort apprécié.

Un grand merci à M.P Carré pour la mise à disposition de son terrain pour le stationnement des engins et le stockage des matériaux tout au long du chantier de démolition.

Enfouissement des réseaux

Rue du Budo-rue Mentec

Les travaux sont achevés : ils ont permis l'enfouissement des réseaux aériens (électricité - téléphone - éclairage public) et la rénovation des canalisations. Les travaux de surface redonnent un nouveau visage à ces rues ; pour parfaire l'esthétique de ces rues historiques du centre de Plouay, des pavés ont été utilisés mais sans dépense inconsidérée puisque ce stock était le reliquat de la première tranche de rénovation du bourg. Des bornes amovibles ont été installées pour empêcher le stationnement gênant devant les accès des propriétés : en cas de besoin, les propriétaires peuvent abaisser celles-ci.

Secteur de kespern

Ce secteur n'est pas oublié et là aussi les réseaux sont en cours d'enfouissement : les fils disgracieux qui longent les voies vont passer en sous-terrain rue de Lann Justice et sur le secteur compris entre la rue Saint-Sauveur et la rue de kespern. Ces travaux vont également permettre de déplacer des réseaux qui passaient jusque-là sur des propriétés privées. Certains des réseaux aériens étaient d'ailleurs devenus dangereux après la démolition des bâtiments au carrefour des rues de Lann Justice et de Kespern. Les habitants de ce secteur ont dû patienter mais la procédure d'acquisition des propriétés en question a été longue. La visibilité est désormais assurée à ce carrefour et la sécurité nettement améliorée. Les travaux d'aménagement des voies en surface se feront, comme à l'accoutumée, après concertation avec les riverains qui seront conviés à une réunion de quartier.



Réfection du cheminement piéton vers les écoles et Manehouarn

Nombreux sont les enfants qui se rendent à l'école ou au collège à pied, nombreux sont les promeneurs qui vont jusqu'à Manehouarn à pied... mais le cheminement piéton le long de l'enceinte du terrain des sports s'était fortement dégradé et lors des périodes de fortes précipitations, il était difficile de garder les pieds au sec. Aussi a-t-il été décidé de revoir la structure de ce cheminement. Les travaux ont été réalisés début décembre.

Le chantier Nature et Patrimoine veille au patrimoine du parc de Manehouarn.



L'équipe du chantier nature et patrimoine intervient actuellement sur un édifice en péril dans le parc de Manehouarn, en contre-bas à droite du château en descendant vers les étangs. Les promeneurs sont nombreux à questionner les agents du chantier sur la nature des travaux qu'ils effectuent en ce moment. Il est vrai que depuis quelques mois, leur affaïement autour de ces ruines a eu le mérite de permettre la (re)découverte de cette partie du patrimoine oublié bien que, pour une partie des passants, cela réveille bien des souvenirs.

De quel édifice parlons-nous ?

Deux constructions apparaissent sur le cadastre napoléonien, dont probablement la glacière qui permettait de stocker la glace récoltée sur les étangs l'hiver et qui aurait servi par la suite au stockage de la nourriture des chiens. Un autre bâtiment à l'arrière, muni d'une cheminée, permettait d'assurer la cuisson de cette nourriture.

De fait, l'essentiel de ces bâtiments (5 structures) est postérieur et a été construit en plusieurs étapes après 1854. Il accueillait alors le vautre du domaine de Manehouarn. Ce grand équipage de chiens pour la chasse à courre chassait le sanglier, mais aussi le loup. Le vautre cessa en 1907, un autre chenil est alors installé du côté des jardins potagers (aujourd'hui local technique du chantier d'insertion, au bord de l'allée Yves Le Cabellec à hauteur de la salle d'animation).



Cet ensemble de bâtiments se détériore petit à petit, mais c'est sans compter sur la détermination des agents du chantier qui, en 2013, se retroussent les manches pour stopper cette décrépitude. Dans un premier temps, le chantier intervient pour nettoyer et sécuriser le site. Aujourd'hui, ils poursuivent leur action en consolidant l'existant et en remontant les murs tombés.

L'enthousiasme des agents pour cette aventure et l'intérêt porté par les usagers du parc pour ce travail permettront peut-être un accès du site au public pour le printemps de Manehouarn. Une bonne occasion pour valoriser la qualité du travail effectué par les agents du chantier.



LE CHANTIER NATURE ET PATRIMOINE DE PLOUAY

est un chantier d'insertion d'une capacité d'accueil de 10 places. Le dispositif est initié par le conseil général et la DIRECCTE qui le financent en partie avec le Fond Social Européen. Les personnes accueillies rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle. Le chantier leur permet par le biais d'un contrat d'accompagnement vers l'emploi d'une période de 6 mois de remettre le pied à l'étrier, période durant laquelle ils bénéficient d'un suivi professionnel individualisé par Viviane TERRES de l'entreprise prestataire IDE'OZ, suivi dont la finalité est la construction d'un projet professionnel.



Le Chantier Nature et Patrimoine peut intervenir pour certaines missions en rapport avec son activité auprès des associations locales et comités de chapelles. Pour toute demande, contacter Véronique LE PALUD, encadrante du chantier au 06 84 60 80 97.

Si le Chantier Nature et Patrimoine de Manehouarn est un dispositif qui vous intéresse et que vous avez un projet professionnel, vous pouvez proposer votre candidature. Pour cela rapprochez-vous de votre conseiller pôle emploi ou du travailleur social qui vous suit dans le cadre du RSA (assistante sociale, chargé d'insertion professionnelle...) qui vous informera sur votre éligibilité au dispositif. Alors la mairie de Plouay vous proposera une visite du chantier et étudiera votre candidature par l'examen de votre CV et par un entretien d'embauche.

Une nouvelle directrice au CCAS



Le 30 juin 2013, Monsieur Claude CUENOT a fait valoir ses droits à la retraite après cinq années consacrées au CCAS. Madame Laëtitia GUILLAUME lui a succédé le 23 septembre.

Originnaire de Pluvigner, Laëtitia GUILLAUME a obtenu un diplôme de Master 2 en gestion des établissements sociaux et médico-sociaux à l'Université de Grenoble. Durant sept années, elle a exercé ses fonctions en tant que directrice de CCAS à Lanvallay dans les Côtes d'Armor puis a travaillé au Conseil Général du Morbihan en tant que responsable de la programmation et de la tarification des établissements et services de la protection de l'enfance. Madame GUILLAUME s'est attelée à cette lourde tâche qu'est la gestion d'un CCAS pour lequel les projets ne manquent pas et se donne pour objectif premier de poursuivre la démarche « qualité » impulsée par Monsieur Claude CUENOT afin de répondre aux besoins des résidents et des usagers du CCAS.

Pour joindre le CCAS de Plouay : 1-3 allée des Tilleuls - 56240 PLOUAY
Tél : 02 97 33 30 85 - Courriel : c.c.a.s.plouay@wanadoo.fr

Le CCAS compte 4 pôles :

L'EHPAD compte 70 résidents pour lesquels travaillent 40 équivalents temps plein. Une nouvelle convention tripartite entre l'EHPAD, le Conseil Général et l'ARS (Agence Régionale de la Santé) devrait être signée avant la fin de l'année 2013. L'objectif est d'améliorer l'accompagnement des personnes hébergées. La cuisine de l'EHPAD assure aussi un service de portage de repas à domicile (9801 repas livrés en 2012)

Le service d'aide à domicile compte 36 aides qui devraient réaliser 44 500 heures de prestation des usagers en 2013. Ce service couvre les communes de Plouay, Lanvaudan, Calan et Inguiniel.

Le service de tutelle exerce 160 mesures de protection juridique. Ce service compte deux personnels administratifs, deux gérantes de tutelle et une coordinatrice de service.

Le CCAS instruit les demandes d'aides sociales et d'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie). Il assure aussi la gestion et la location de 51 logements sociaux sur la commune et la distribution des denrées de la Banque Alimentaire.



Le repas de l'amitié

Ils étaient 230 à avoir répondu à l'invitation du CCAS en ce samedi 16 novembre pour le repas de l'amitié. Les doyens de l'assemblée, Joséphine Legrand (née en août 1914) et Pierre Le Saec (né en mars 1921) ont reçu un bouquet des mains de Jacques Le Nay, maire, Maryannick Troumelin, maire-adjointe aux affaires sociales et Laetitia Guillaume, nouvelle directrice du CCAS. Les convives ont apprécié le repas servi par Les trois châteaux et ont dansé sur des airs variés.

Les plus de 70 ans représentent 15% de la population plouaysienne soit 825 personnes. Les plus de 90 ans sont au nombre de 50. La doyenne de la commune est Mme LeNel Hélène ; née en mars 1911, elle a 102 ans. Elle est suivie de près par Mme Contant Raymonde, née en mai 1911. Le doyen est M. Ouen Cleudic, né en novembre 1917.



Les échos de l'EHPAD Louis Roppert

L'équipe de professionnels accompagne les personnes âgées au quotidien et veille à améliorer constamment les conditions de vie à la résidence Louis Roppert. Cela passe notamment par des animations régulières et variées qui maintiennent les résidents en activités.



Les Olympiades à Plescop



Danse

Activités sportives



Conférence du Comité Histoire et patrimoine sur le Plouay d'autrefois

Activités culturelles



Intervention de la chorale de Larmor-Plage



Participation à la fête des jardins organisée au jardin solidaire du Pré Carré



Décoration de la Résidence lors du Grand Prix et des Fêtes de Plouay

Vie sociale

Une chouette journée du patrimoine

Après le succès des loups, les chouettes et rapaces ! Le service culture a choisi de continuer dans la veine du patrimoine vivant avec l'art de la fauconnerie.

Nul doute que les animaux attirent et le succès des précédentes éditions n'a pas été démenti : les estimations évaluent le public présent à près de 3000 personnes sur les deux prestations de la Compagnie L'Hyppogriffe en ce dimanche 15 septembre. Les deux spectacles ont été menés d'une main de maître et avec grâce : les fauconniers ont fait travailler les oiseaux seuls, la cavalière... a fait des démonstrations de dressage et les numéros de fauconnerie équestre ont montré la complicité des chevaux et des oiseaux, le tout donnant des spectacles rythmés et passionnants.

Une double exposition était mise à disposition du public au rez-de-chaussée du château. Cette double exposition a également été proposée à tous les établissements scolaires de la commune et de nombreuses classes ont bénéficié d'une visite guidée par Sylvain Nignol, agent du patrimoine, qui a pu aussi partager sa connaissance du château de Manehouarn et du domaine avec les enfants. Ceux-ci ont eu ainsi accès à un double patrimoine : le patrimoine bâti de la commune et le patrimoine vivant de l'art de la fauconnerie.

L'art de la fauconnerie, en tant que mode de chasse, a été classé au patrimoine culturel immatériel de l'humanité en novembre 2010.



Une exposition éphémère aux abords du château et des gîtes

M. Izquierdo qui, quand il n'élague pas les arbres, est sculpteur, a laissé son oiseau devant le bâtiment des gîtes depuis le Printemps de Manehouarn jusqu'à la Journée du patrimoine. A cette occasion, deux autres sculptures ont rejoint la première pour une quinzaine de jours. Chacun a ainsi pu laisser libre court à son imagination...

Ses amis conteurs rendent hommage à Laurent Kermabon

Le dimanche 20 octobre, la salle d'animation à Manehouarn s'est muée en écrin autour de l'hommage des conteurs de l'Association Brocélia à un des leurs, Laurent Kermabon, disparu en février 2012.

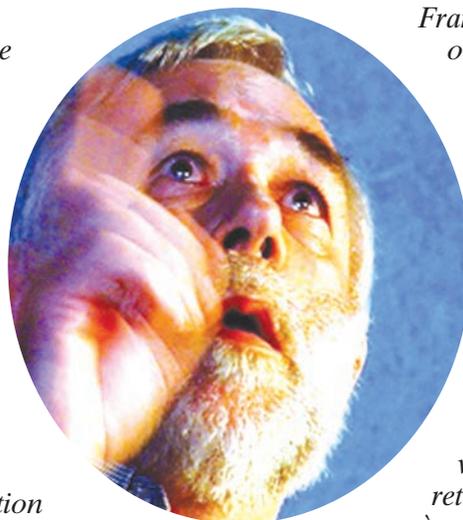


Laurent Kermabon avait révélé son talent de conteur dans le cadre des ateliers de Brocélia et avait donné son premier spectacle autonome en février 2004 à Plouay.



Son deuxième spectacle l'avait conduit à une tournée d'envergure nationale.

Réunis sous la direction de Jean-Marc Derouen, ses amis conteurs, Mamm Soaz, Côldyne,



Samuel, Rosemary, Mireille, Françoise et Jean-Marie ont partagé les textes de Laurent

Kermabon avec le public plouaysien à nouveau réuni. Ce public, nombreux, a apprécié la mise en scène sobre et subtile de ce spectacle plein d'émotions. Avant la projection d'une vidéo qui a permis de retrouver Laurent sur scène, sa femme, Marie-Jeanne a lu un de ses textes.



Exposition : Les abeilles



Durant trois semaines du mois d'octobre, les abeilles ont piqué la curiosité des enfants des écoles maternelles et primaires de Plouay.

Pas moins de 22 classes et 2 groupes du centre aéré ont été reçus par Maïka Gallou pour leur permettre de découvrir le monde fascinant des abeilles et le rôle qu'elles jouent dans la pollinisation des plantes. Les enfants se sont montrés très attentifs et sensibles au sort de ces insectes, si importants pour la nature et pour l'homme.

En plus de Maïka, deux apiculteurs amateurs, Maryannick Croizer et Joël Viot sont intervenus pour partager leur passion des abeilles. A l'aide des accessoires (ruches, enfumoir, pain de cire), ils ont expliqué aux enfants la façon de récolter le miel.

Une dégustation de miel, de pollen et de pain d'épice a clôturé chaque séance au grand bonheurs des petits gourmands.

Séance de contes sur les sorcières et les ogresses

Une séance de contes est régulièrement offerte aux enfants à la médiathèque.



Le thème retenu pour la séance d'octobre, première de l'année, était bien évidemment les sorcières et les ogresses... les enfants sont venus nombreux frémir de plaisir et ont écouté attentivement Anne-Marie, conteuse de l'association Il était une fois de Lorient. A noter la participation toujours active du centre aéré de Familles Rurales qui fait bénéficier de ces contes aux enfants qui lui sont confiés.

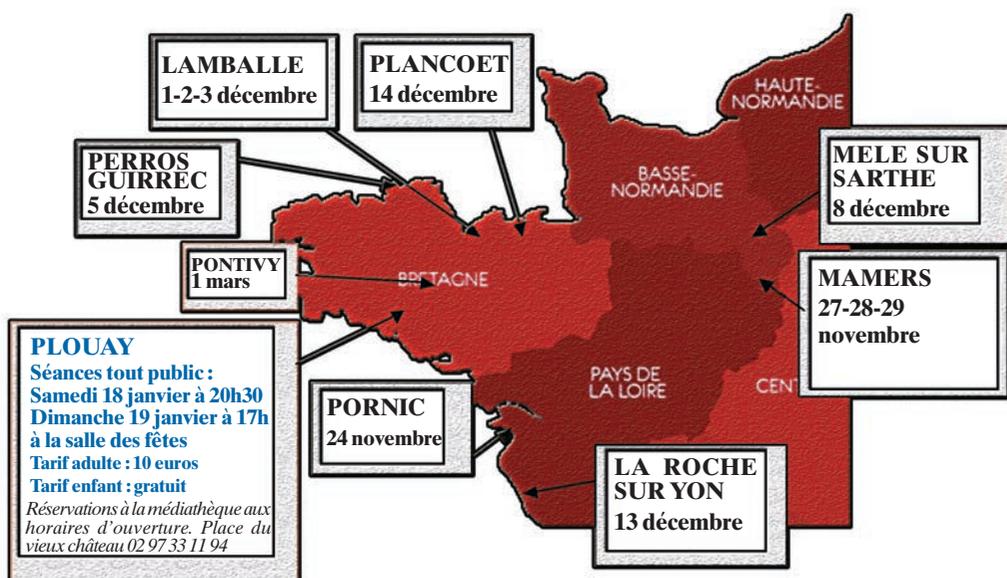
Compagnie Les enfants perdus *Joyeux Noël en grève !*



La tournée

Après avoir répété tous les week-ends de septembre et octobre, les onze comédiens de La Compagnie Les enfants perdus ont séjourné une semaine à Lamballe pour la partie technique de la résidence. En effet, Quai des rêves, structure culturelle de la ville de Lamballe et scène de territoire, est notre partenaire dans cette aventure théâtrale : toute la partie son et lumières du spectacle y a été mise au point. C'est là aussi que nos jeunes comédiens ont rencontré des spectateurs pour la première fois, puisqu'ils ont achevé leur semaine de travail par une répétition publique.

Après un dernier week-end de répétition à Plouay, la générale a été donnée le 13 novembre à la veille des représentations scolaires. La représentation du 14 novembre a réuni 450 élèves des écoles primaires tandis que celle du 15 novembre a été donnée devant 470 collégiens. La pièce, par son propos, a beaucoup plu au jeune public. Cette comédie, satire de notre société de consommation, est l'histoire de Louis, enfant qui « se poste » lui-même au Père Noël parce qu'il n'a jamais de cadeau. Il découvre alors un atelier de lutins perturbé par une grève inédite ! Jouant sur les différents degrés de compréhension, Joyeux Noël en grève façonne une représentation cocasse mais juste de notre société... sans jamais remettre en cause l'existence du Père Noël. La pièce a fait beaucoup rire, mais aussi ému les spectateurs.



Les enfants des écoles avaient été auparavant sensibilisés au propos de la pièce de Laurent Cotel : une collecte de jouets avait en effet été organisée en amont par le service culture de la ville de Plouay en partenariat avec le CCAS. De nombreux jouets ont été ainsi collectés et redistribués via le Secours catholique dans un vaste élan de solidarité.

Nous remercions chaleureusement les directeurs d'écoles et les principales des collèges pour la mise à disposition de locaux pour la collecte des jouets au sein des établissements scolaires.



Charles
Lutinventeur

Nathan-Jolinez

Théo-Saitout

Mélanie-Manut

Maxence-Bêta

Zoé-Sage

Quentin-Pilou

Philomène-Rose

Tanguy-Comptable

Ewen-Louis

Louane-Cerise

Que dirais-tu pour que les gens viennent voir le spectacle ?

« C'est un spectacle comique et entièrement joué par des enfants »

Cela fait quoi de jouer devant des spectateurs ?

« C'est super stressant avant de commencer mais quand ils rient pendant le spectacle ou qu'ils nous applaudissent en fin de spectacle, on se sent très fiers. »

“Joyeux Noël est

un spectacle drôle,

émouvant et magique.”

Le plus difficile ?

« Lâcher prise, que son corps lâche prise pour que le personnage soit fluide et que le spectateur soit emporté dans notre monde, celui des lutins. »

"Vu mon âge, il est à espérer que non mais parfois quand on voit notre monde, on aimerait, je pense, de nouveau croire au père Noël et aux cadeaux venus du ciel... Ce serait si facile !"

Crois-tu au Père Noël ?

Agenda Culturel 2014

ne manquez pas...

18 janvier - REPRÉSENTATION THÉÂTRALE *Joyeux Noël en grève* - Compagnie Les enfants perdus - 20h30 - salle des fêtes

19 janvier - REPRÉSENTATION THÉÂTRALE *Joyeux Noël en grève* - Compagnie Les enfants perdus - 17h00 - salle des fêtes

5 février - CONTES PAR IL ETAIT UNE FOIS
10h30 à la Médiathèque

8 février - DEIZIOU - CONFÉRENCE DE ROLAND BECKER
"LA NOCE EN BRETAGNE" (1850-1950) - 14h30 à la Médiathèque

2 avril - CONTES PAR IL ETAIT UNE FOIS
10h30 à la Médiathèque

13 avril - PRINTEMPS DE MANEHOUARN
Domaine de Manehouarn

2 au 16 mai - SALON DES ARTS DE LA VILLE DE PLOUAY -
Salle d'exposition de la Salle du Vieux Château - Office de Tourisme

14 mai - ATELIERS D'INITIATION ARTISTIQUE
pour adultes (Paysage urbain) et enfants (la maison de mes rêves)
par la Petite Fabrique

11 mai - FESTIVAL DES ARTS nouveauté : des ateliers d'initiation
pour le public - Domaine de Manehouarn

18 juin - EN K MUSICAL - Salle des fêtes : concert rock pour enfants
par Ricardo et les Zikos puis concert G Le Bigot et M Le Veillou.
Animation musicale pour petits au multiculturel Pom d'Api

14 septembre - JOURNÉE DU PATRIMOINE - LES
MOUSQUETAIRES A MANEHOUARN - spectacle de voltige
équestre et d'escrime artistique par Les cavaliers de la Plaine de France -
Domaine de Manehouarn

En direct de la Communauté de Communes : l'avenir de l'école de musique



Elle a fait parler d'elle récemment dans la presse, les professeurs de l'école de musique intercommunale s'inquiétant pour leur avenir au sein de cette structure. Les parents d'élèves ont également manifesté leur inquiétude. De quoi est-il question exactement ?

SITUATION ACTUELLE

L'école de musique est une compétence dite optionnelle exercée par la Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet ; cette compétence s'inscrit dans le prolongement de ce qui préexistait à la création de cette communauté à savoir un SIVOM créé en 1991, succédant lui-même à un précédent SIVU musique mis en place en 1985. Cette école de musique est donc **un service public assuré par une collectivité territoriale.**

UNE MUTATION LIÉE A LA RÉFORME TERRITORIALE

La fusion entre Lorient agglomération et la Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet oblige à revoir la donne. En effet, Lorient agglomération n'a pris à sa charge ni compétence culture ni compétence musique. Notre école intercommunale ne peut donc être transférée avec les autres compétences. Une nouvelle structure administrative s'est donc révélée nécessaire pour assurer la pérennité de l'école, des emplois et du service public

rendu à la population. A ce titre, dès octobre 2012, lors de sa visite de notre territoire intercommunal, M. Savy, préfet, préconisait la création d'une nouvelle entité sous la forme d'un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique). Les services de la sous-préfecture de Lorient ou de la préfecture de Vannes ont apporté leur aide et accompagné cette création et en septembre 2013, un projet de statuts a été rédigé, calqué sur le fonctionnement de l'école tel qu'il était défini au niveau de la Communauté de communes et adressé aux six communes. Chacune avait alors à délibérer en conseil municipal pour acter son adhésion sur la base de ce projet de statuts. D'emblée, les communes de Calan, Inguiniel et Plouay ont voté leur adhésion au futur SIVU. Quistinic, Lanvaudan et Bubry l'ont refusée. Le SIVU sera donc créé par Calan, Inguiniel et Plouay.

Pour les habitants de ces trois communes, le service rendu par l'école de musique sera donc maintenu.



Pratique instrumentale individuelle, ateliers de pratiques collectives, chorales, interventions musicales dans les écoles, auditions, concerts... les pratiques sont variées.

Langue Bretonne



COSQUER : Kozh (vieux) et Kaer (village avec enceinte), le vieux village donc.

COSQUER HOUENT : On pourrait y voir c'hoant, désir, passion, comme dans Kerc'hoant bras, Kerc'hoant bihan en Languidic. Il s'agit plus vraisemblablement du qualificatif uhel (haut) souvent transcrit ohant ; en outre ce village domine le Scorff au-dessus d'un raidillon.

KERDALVÉ : Dalve ou dalvez procéderait du vieux-breton darwidhl, devin. Village du devin ? Possible...

KERDUE : on trouve à Lignol Ker-zuell en 1424 formé sur Deil attesté dès 857, et Duell vers 1066-1081 ; hélas ! le sens en est obscur.

LANN JUSTICE : Ce nom fréquent désigne les fourches patibulaires sur les landes ou les collines (manezioù). On les appelait en breton « ar justissoù ». C'est donc une trace de la « haute justice » exercée par le seigneur sur les sujets pris à voler, à chasser ou même à ramasser du bois mort.

PORNAS : Je n'ai trouvé aucune hypothèse d'aucune sorte...

POULIGO : Diminutif pluriel en o de poull, mare, flaque d'eau, lavoir... donc : petites mares, petits étangs...

RILLAOUEC : Hypothèses : riellec : liseron - riwec : endroit glacé, transi. Il n'est pas impossible que riwec, ou riouec, ait évolué en riaouec - riallouec comme cougant, sûr, en caougant ou comme les où deviennent aoù en pays pourlet. Pures hypothèses.

ROHIC : c'est un diminutif de roc'h, rocher, emprunté au latin rocca ; les Rohan, Rohigoù ont la même racine.



COSQUER : Kos + Kêr, peotramant ar gêr gozh.

COSQUER HOUENT : Moian 'vehe soñjal ba "c'hoant" èl ba Kerhoant Langidig. Mes suroc'h eo degemer "ohant", ur ger kozh a sinifie "uhel"; dreist ar Skorv ema ar gêr-mañ ba lein ur grapenn.

KERDALVÉ : Donet a rahe ar ger "dalve" ag ar brezhoneg kozh "darwidhl", strobinneller. Marse... marse...

KERDUEL : Barzh An Ignol e kaver Ker-zuell bar blez 1424, ha Duell bar blezioù 1066-1081. Siwazh ! n'eo ket splann tamm 'bet pezh a sinifia ar ger duell.

LANN JUSTICE : Omañ 'vez dalc'het soñj ag ar grougoù a veze savet er lannaouier pe e beg ur votenn : "ar justissoù" a veze graet doc'hte. Ritoù int a justis an Aotrou a-enep d'al laerion, d'ar jiboesaourion, pe d'ar re éjerriñ koed. "Bar justissoù 'veze ar groug gwechall.

PORNAS : lakadenn 'bet...

POULIGO : Poulloù dour bihan, pouilhadoù dour, aoglenn... Tachadoù bihan get dour pe vouilhenn.

RILLAOUEC : Marse e ta a "riellek = liseron" pe a "riwec = lec'h yen kom". Marse 'vehe daet "riwec" da vout « riaouec ». Lakadennoù hepkén...

ROHIG : Splann eo : roc'hig zo ur roc'h bihan (latineg : rocca). An anvoù (Rohan, Rohigoù...) o deus ar memes gourienn « roc'h ».

Pour les esprits curieux : l'explication intégrale des noms de lieux de Plouay figure dans les bulletins municipaux à partir du n°35 (novembre 2007) jusqu'au n°47. S'il y a des noms de village oubliés, informer Sylvie Péresse, conseillère municipale déléguée au bulletin d'informations municipales, qui transmettra à Henri Le Borgne.

Nous remercions chaleureusement M. Henri Le Borgne pour la rédaction de cette page toponymie deux fois par an pendant sept ans. Si vous avez des idées de sujets à développer en breton pour que cette page continue de vivre, merci de nous les faire connaître (suggestions possibles par courrier ou par courriel à la mairie). Cette page en langue bretonne s'inscrit dans le cadre la charte « Ya d'ar brezhoneg » remise en juin 2006 à la ville de Plouay par Mme Lena Louarn, présidente de l'Office de la langue bretonne.



Ce dernier avait constaté que les actions choisies par la commune, dans la liste proposée par la charte, étaient bien réalisées :

1. La mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune
2. La publication d'articles en breton dans le journal municipal
3. La signalétique bilingue externe sur les bâtiments dépendants de la mairie
4. L'information donnée au public quant à la possibilité d'avoir une cérémonie de mariage bilingue
5. L'aide financière et/ou technique à l'installation ou au développement d'une filière bilingue



Expressions

Expression “Plouay Ensemble”

Les communes sont mises de plus en plus à contribution en raison du désengagement de l'Etat. Nous savons qu'en 2014 les dotations que nous verse l'Etat vont diminuer de 3,5%, et qu'elles baisseront de 7% en 2015. En outre, les communes vont subir de nouvelles charges avec par exemple la modification des rythmes scolaires. Il ne faut pas que l'addition des charges et la soustraction des recettes diminuent de trop les marges de manœuvre des communes car, à terme, le risque est de réduire les services à la population.

Dans l'équipe majoritaire de « Plouay Ensemble » nous avons un discours responsable : les communes doivent elle aussi prendre part à l'effort national de maîtrise des dépenses publiques. Vous le savez, nous avons toujours été très prudents afin de maintenir nos dépenses de fonctionnement pour pouvoir continuer à investir dans des services de qualité et sans augmenter les impôts.

La question des rythmes scolaires revient régulièrement dans le débat public, mais qu'en est-il exactement ? Par un décret, sans anticiper les difficultés matérielles de sa mise en place, le ministre de l'Education nationale demande aux communes de modifier l'accompagnement des enfants, en passant de 4 jours d'école à 4,5 jours, en créant un temps d'accompagnement périscolaire. On aurait pu penser logiquement que le retour à la semaine de 4,5 jours aurait été pris en charge par l'Education nationale comme avant. Le ministre a préféré transférer cette charge aux communes... Il faut savoir que l'estimation des coûts pour cette réforme se situe dans une fourchette allant de 150 € à 200 € par élève et par an. Ce qui correspond pour notre commune à une dépense supplémentaire d'environ 100 000 € par an.

Le décret demande à chaque commune de mettre en place la réforme en associant les élus, les enseignants, les personnels des écoles, les parents d'élève, les associations locales et leurs bénévoles qui pourraient accompagner les enfants. Plusieurs réunions de concertations se sont déroulées au cours desquelles un très large consensus s'est dégagé.

Par expérience nous savons que ce type de modification particulièrement lourde demande à être ajustée. C'est pourquoi, des adaptations pourront avoir lieu lors des prochaines années afin de trouver la meilleure solution pour les enfants.

Nous nous mobilisons pour les enfants. C'est d'autant plus le cas actuellement avec la disparition de l'école de musique intercommunale. Trois communes, Calan, Inguiniel et Plouay ont affiché une volonté claire, sans ambiguïté et surtout sans calculs depuis le début dans ce dossier.

Un SIVU va être créé par le préfet pour permettre à nos élèves de continuer à bénéficier de ce service indispensable. Ce SIVU est porté par trois communes responsables. Les autres communes ont préféré un service à « la carte » en se reposant sur l'engagement humain et financier de Calan, Inguiniel et Plouay. Nous ne concevons pas notre rôle d'élus de cette manière.

Le dynamisme économique de la commune va être renforcé dans les mois à venir. En effet, l'entreprise Le Béon Manufacturing va s'installer à Restavy. Forte de plus de 100 employés, elle fabrique des pièces forgées pour la marine, l'industrie et l'offshore.

Que ce soit pour la création du SIVU Ecole de musique ou pour la venue de l'entreprise Le Béon, nous tenons à saluer le travail important de nos collègues de « Plouay Ensemble » en charge de ces dossiers. Face aux évolutions, seule une attitude positive et constructive permet d'avancer. La zone de Restavy où s'installe Le Béon était un pari audacieux en son temps mais elle a représenté une ressource financière importante pour les six communes de la communauté de communes. Cette ressource permet l'amélioration constante des services rendus à notre population, c'est dans cette dynamique territoriale que les élus de « Plouay Ensemble » oeuvrent.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année 2014.

L'équipe des élus majoritaires de « Plouay Ensemble ».

Expression “Plouay pour tous”

Regard des élus de Plouay pour Tous et de leur équipe sur l'actualité récente. Sur le plan national : Les attaques virulentes dont a été victime Madame Christiane Taubira, la ministre de la Justice, nous ont rappelé que la bêtise et l'ignorance n'ont pas disparu. La stigmatisation qu'elles traduisent doit interpeler chacun d'entre nous. L'insulte précède l'agression physique. Nous ne pouvons l'accepter. Nous adressons tout notre soutien à Madame Taubira comme à chacun de ceux qui vivent ces violences au quotidien. En Bretagne : Des employés de l'agroalimentaire breton licenciés à tour de bras, des bornes radars et des portiques écotaxe qui brûlent, des opposants aux taxes et à l'imposition, ... protestations. Manipulations ? Il faut garder toute sa clairvoyance car l'humain est notre seul centre d'intérêt.

Notre pensée va aux Bretons licenciés et aux éleveurs trahis par des sociétés et des financiers pour lesquels seul l'argent compte. Jouant de la libre circulation des capitaux et de subventions usurpées (non-respect des contrats d'attribution), ces groupes prônent un modèle économique dépassé d'élevages intensifs de volailles, de porcs et bientôt de vaches laitières, sans état d'âme pour les producteurs endettés, pressurés, poussés au suicide. Nous privilégions un modèle d'exploitations familial, serein, soucieux de la protection de la terre et de l'environnement humain. Comme cette nouvelle exploitation sur Lanvaudan où une jeune femme (voir notre blog) s'installe avec l'aide et le soutien financier de gens d'ici afin d'acquérir ensemble les 26 hectares de terres qui lui seront loués. Soutenir des producteurs locaux, réduire leur endettement, voilà une option éco-financière pour aider de manière solidaire. C'est aussi agir sur le moral de tous !

Notre vision sur l'écotaxe. Aux destructions, nous préférons l'action collective non violente de manifestants nombreux et déterminés. Pour quel projet ? L'écotaxe s'impose pour les sociétés qui envoient des porcs bretons vers l'Allemagne où ils seront abattus avant d'être transformés aux Pays-Bas. Il faut favoriser le travail et la transformation locale en produits de qualité. Taxer des produits bretons finis qui ne peuvent voyager par le rail ou le maritime, NON. De manière générale, l'écotaxe doit s'appliquer aux productions étrangères qui circulent en France et privilégient le transport poids lourds. C'est ce travail que le gouvernement et la Région doivent mener.

Beaucoup de manifestations : trop de taxes, trop d'impôts ? Il faut de la mesure en tout car les fortunes et infortunes sont bien diverses. Chacun doit se souvenir que l'Etat, la Région, le Département, la Communauté d'agglomération, la Commune agissent et se développent par les contributions que nous versons tous. Redistribuer des subventions, réaliser des constructions et des services pour tous sont des choix politiques. Le débat porte sur les priorités car les finances doivent être gérées en alliant économie et résultat.

Sur Plouay, la question de la semaine scolaire est à l'étude. Pour le Ministère de l'Education, la réduction du temps de classe quotidien doit « respecter les rythmes chrono biologiques des enfants », « offrir un parcours cohérent et de qualité à chaque enfant ». Pour nous, les enfants des écoles de Plouay méritent ce projet de qualité, aussi source d'emplois. La Majorité municipale freine car le projet coûterait plus de 100 000 € par an. L'Adjointe aux Affaires scolaires veut en appeler aux bénévoles des associations « caritatives ». Le maire rappelle froidement son souhait de ne pas gêner les investissements et donc les travaux communaux. Bilan le 28 novembre dernier : la majorité n'a finalement pas trouvé de bénévoles et va seulement augmenter le temps de garderie. Le beau projet n'existe plus. C'est donc bien une question de choix : le matériel est passé avant l'humain.

En mars prochain, les électeurs voteront sur les programmes présentés. Des projets peuvent être proches mais leurs mises en œuvre très différentes (maison de santé, aménagement nord de la mairie, salle de sports). L'équipe de Plouay pour Tous choisira d'agir pour faire monter l'indice de bonheur brut plouaysien. Utopie ? Non. Réalisme et Engagement.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2014.

Les élus de Plouay pour Tous : Joël VIOT, Gérard LUCAS, Pauline LE PARC, Yves LE FLEM

Contact : plouaypourtous@yahoo.fr
Blog : over-blogplouaypourtous

Etat-Civil

DU 01 JUILLET AU 30 NOVEMBRE 2013

Naissances

JUILLET

09.07.2013 : Morgann, Arnaud, Gabriel ROUSSEL
20.07.2013 : Maxime, Rémi, Michel LE DAIN
22.07.2013 : Logan POUDOULEC
28.07.2013 : Iya, Marylise, Nathalie LE MOUILLOUR

AOUT

04.08.2013 : Enora, Laure, Odile LE MORVAN GUIGUENO
05.08.2013 : Amalya, Réjane, Yelena LE CUNFF
05.08.2013 : Maëlan, John, Patrick SAINT-JALMES
07.08.2013 : Louise, Marie, Thérèse, Yvette MADELAINE
14.08.2013 : Théo, François, Jean LEVOUEDEC
20.08.2013 : Alexi LEJARS
23.08.2013 : Tyméo, Yannick, Antony BOURGEOIS
25.08.2013 : Loane CHARRON

SEPTEMBRE

01.09.2013 : Lila, Lucie, Christiane MOISAN
09.09.2013 : Myla, Charlène, Mélanie WINTER
10.09.2013 : Camille, Jeanne, Mathilde GLAUNEC
12.09.2013 : Gabriel, Louis, Henri MOSSIERE
14.09.2013 : Axelle, Léa MESGUEN
18.09.2013 : Nora BACHELART
23.09.2013 : Lily, Paulette, Lucie, Margot VILLAUME
24.09.2013 : Naël, Louis, Michel LE MOUEL CORBIN
28.09.2013 : Ruben LE HINGRAT
30-09-2013 : Marlène, Charline LE DU

OCTOBRE

09-10-2013 : Thibaut LE GRAND
14-10-2013 : Alan, Jean-Claude, Serge AVRÉ
20.10.2013 : Evan GUILLEMOT
22.10.2013 : Swann, Elisa LE MOUILLOUR
25.10.2013 : Léo, Florian, Michel NIGNOL

NOVEMBRE

07-11-2013 : Pénélope, Lily, Camille VIOLETTE
13-11-2013 : Emma, Jocelyne, Alice LE GOC
15-11-2013 : Colyne AUCHECORNE
19-11-2013 : Charlie, Marie, Salomé LE FOURN
21.11.2013 : Lyam, Patrick, Téo LE PESQUER

Mariages

AOUT

24.08.2013 : Christophe LE BRIZE et Leila AMIRI

SEPTEMBRE

07.09.2013 : Bernard GUILLEMOT et Linda LE BRIS
14.09.2013 : Sébastien DUROX et Johanna LUCAS

Décès

JUILLET

12-07-2013 : Olivier, Henri LE CALLOCH, 40 ans
15-07-2013 : Marie-Thérèse LE MENTEC Veuve JAN, 82 ans
18-07-2013 : Odette, Marie, Anne GUÉGUEN
Epouse LE DIODIC, 84 ans
31-07-2013 : Gérard, Daniel CORDELOIS, 76 ans

AOUT

20-08-2013 : Joseph, Yves LANGLAIS, 63 ans
27-08-2013 : Bernadette, Joséphine MAURET,
veuve BARAH, 90 ans

SEPTEMBRE

07.09.2013 : Bernard, Maurice, André MAGNAN, 50 ans
09.09.2013 : Marie, Louise LE NY,
veuve HELLÉGOUARCH, 88 ans
18.09.2013 : Marie-Thérèse LEGROUX,
veuve PERELLE, 87 ans
25.09.2013 : Désiré LE FRANC, 75 ans
29.09.2013 : François, Marie LE MOUILLOUR, 95 ans

OCTOBRE

14.10.2013 : Pierre, Joseph KERNEUR, 55 ans
21.10.2013 : Etienne, François, Marie GUILLEMOTTO, 81 ans
24.10.2013 : Jean, Joseph PHILIPPE, 69 ans
27.10.2013 : Julien, François, Marie, Mathurin LE RUYET, 88 ans

NOVEMBRE

06.11.2013 : Constant, François, Louis, Marie HILLION, 91 ans
07.11.2013 : Maurice, Jean JAFFREDO, 79 ans
09.11.2013 : François, Marie CRAVIC, 95 ans
12.11.2013 : Joséphine, Marie, Thérèse CLEUDIC,
veuve PICHON, 90 ans

OCTOBRE

05.10.2013 : Florian BELLEC et Marie AVRY
26.10.2013 : Didier BRÉGARDIS et Anna LE GALLOUDEC

MEILLEURS VŒUX 2014

